

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL**

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE du 17 mai 2016, à 17 heures, salle 322, de l'Hôtel de ville, situé au 191, du Palais à Sherbrooke.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Monsieur Simon Audet, trésorier
Madame Danielle Barrette, administratrice
Monsieur Éric Fernet, administrateur
Madame Maryse Gosselin, administratrice
Madame Annie Godbout, administratrice
Madame Kathleen Gélinas, administratrice
Monsieur Benoît Jeanson, administrateur
Madame Danièle Lalonde, administratrice
Monsieur Serge Paquin, administrateur
Madame Julie Roy, administratrice

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

Monsieur Gilles Marcoux, directeur général
Madame Christiane Poitras, adjointe administrative

ÉTAIENT ABSENTS :

Monsieur Louisda Brochu, président
Monsieur Daniel Chassé, vice-président
Madame Sophie Breault, secrétaire
Monsieur René Couture, administrateur
Madame Rachel Lajeunesse, administratrice
Monsieur René Allaire, personne-ressource

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Simon Audet souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke.

Considérant que l'avis de convocation a été expédié au moins deux (2) jours avant l'assemblée et que nous avons le quorum, M. Audet déclare l'assemblée ouverte à 17 h 06.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.A. 2016-34

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'ajouter au point divers : Gestion de l'événement Festival de rue de Lennoxville et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
DU 19 AVRIL 2016

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

RAPPORT DES COMITÉS

Aucun point à commenter

AFFAIRES COURANTES

Élection des officiers

Avis zone RT-105 – Deauville

Avis zone I-328 – Deauville

Planification stratégique 2017-2022

Octroi du mandat pour une enquête sur les habitudes de consommation

Rapport mi-année du Plan d'action 2016

Dépôt de la liste des contrats professionnels

Rapport du directeur général

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

DIVERS

Gestion de l'événement Festival de rue de Lennoxville

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A. 2016-35

3. LECTURE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'apporter des corrections au procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 mai et de l'adopter tel quel.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Gilles Marcoux informe les membres présents que les états financiers vérifiés ont été expédiés par envoi électronique au Service des finances de la Ville de Sherbrooke et seront expédiés par la poste aux autres services concernés sous peu.

Nous avons invité quatre fournisseurs à soumissionner pour la réalisation de notre rapport annuel 2015 et avons octroyé le mandat au plus bas soumissionnaire.

Le transfert des archives est présentement en cours avec la Société d'histoire de Sherbrooke.

Le conseil régional de l'environnement de l'Estrie a accueilli favorablement la décision d'accepter l'invitation d'être le porte-parole officiel auprès du bailleur de fonds et auprès des commerçants du centre-ville et de la rue King Est.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Aucun point à commenter.

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 **Élections des officiers**

Considérant que le conseil d'administration doit, à sa première réunion suivant

l'assemblée générale annuelle, nommer parmi les administrateurs un vice-président, un secrétaire et un trésorier;

Considérant que chaque officier est en fonction à compter de son élection jusqu'à la première assemblée du conseil d'administration suivant la prochaine élection des administrateurs ou jusqu'à ce que son successeur soit élu;

C.A. 2016-36

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de nommer et de reconduire monsieur Daniel Chassé, madame Sophie Breault et monsieur Simon Audet respectivement à titre de vice-président, secrétaire et trésorier de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke.

6.2 Avis zone RT-105 – Deauville

Considérant qu'une demande de changement de zonage dans la zone RT-105 a fait l'objet d'une analyse par le chargé de projet à l'urbanisme commercial de Commerce : Avis zone RT-105;

Considérant que cet avis a été présenté aux membres du conseil d'administration qui ont fait part de leurs commentaires;

C.A. 2016-37

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'autoriser le directeur général de Commerce Sherbrooke à transmettre au Service de la planification urbaine et du développement durable, l'opinion de Commerce Sherbrooke sur la demande de changement de zonage RT-105 afin d'alimenter leur dossier d'analyse.

6.3 Avis zone I-328 – Deauville

Considérant qu'une demande de changement de zonage dans la zone I-328 a fait l'objet d'une analyse par le chargé de projet à l'urbanisme commercial de Commerce : Avis zone I-328;

Considérant que cet avis a été présenté aux membres du conseil d'administration qui ont fait part de leurs commentaires;

C.A. 2016-38

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'autoriser le directeur général de Commerce Sherbrooke à transmettre au Service de la planification urbaine et du développement durable, l'opinion de Commerce Sherbrooke sur la demande de changement de zonage I-328 afin d'alimenter leur dossier d'analyse.

6.4 Planification stratégique 2017-2022

Considérant que nous sommes à la fin d'un cycle de gestion et qu'il est nécessaire de revoir la planification stratégique de Commerce Sherbrooke;

Considérant que l'exercice nous permettra de déterminer précisément où nous voulons amener Commerce Sherbrooke durant les cinq prochaines années, et comment nous allons nous y prendre pour l'y amener;

Considérant que la démarche proposée : analyse de l'environnement externe et interne, l'élaboration des documents de réflexion, la validation des différents documents et informations par le comité de travail et l'équipe interne, la réaction du plan d'action et finalement son adoption par le conseil d'administration;

Considérant que la formation d'un comité de travail : deux administrateurs, le directeur général et le consultant, permettrait d'alléger la tâche des administrateurs et de l'équipe interne;

Considérant que le comité de travail aura comme responsabilité de participer activement aux ateliers de travail, d'émettre des opinions, des suggestions pouvant contribuer à préciser certains volets du plan d'orientation; de répondre aux questions des autres administrateurs au besoin avant le dépôt final, et de participer à la présentation du plan au Conseil d'administration une fois complété;

C.A. 2016-39

Sur proposition dûment faites et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter la démarche de planification stratégique tel que présenté et de nommer messieurs Simon Audet, Benoît Jeanson, mesdames Annie Godbout, Sophie Breault, Danièle Lalonde et le directeur général, sur le comité de travail de la planification stratégique 2017-2022.

6.5 Octroi du mandat pour une enquête sur les habitudes de consommation

Considérant que les affaires de la Corporation sont administrées par un conseil d'administration composé de tous ses membres;

Considérant que tous les actes, effets de commerce, transferts, contrats, engagements, obligations et autres documents qui requièrent la signature de la corporation sont au préalable approuvés par le conseil d'administration et, sur approbation devront être signés par le président ou le vice-président, et aussi par le secrétaire;

Considérant que le conseil d'administration peut en tout temps, par résolution, autoriser d'autres personnes à signer au nom de la corporation;

Considérant que dans le cadre de la planification stratégique 2017-2022, nous devons procéder à l'analyse de l'environnement externe et interne de Commerce Sherbrooke;

Considérant que nous souhaitons utiliser les services d'une entreprise afin de réaliser une enquête téléphonique auprès des ménages sherbrookoïses concernant leurs habitudes de consommation et leurs satisfactions à l'égard de l'offre commerciale;

Considérant que nous avons invité trois entreprises à nous faire une offre de service;

Considérant que nous avons reçu deux soumissions;

C.A. 2016-40

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est proposé d'octroyer le mandat à Ténor Marketing inc. et d'autoriser le directeur général à signer tous les documents permettant sa réalisation.

6.7 Dépôt de la liste des contrats de services professionnels

Depuis le début de l'année, nous n'avons pas octroyé de contrat de services professionnels comportant une dépense de 10 000\$ et plus et de contrat de 2 000\$ et plus totalisant 10 000\$ conclus avec un même contractant.

6.8 Rapport du directeur général

Monsieur Marcoux fait rapport aux membres du conseil d'administration de l'avancement des différents dossiers. Il mentionne que depuis le début 2016, nous avons traité 104 dossiers investisseurs, 35 d'entre eux étaient des dossiers actifs des années précédentes et 69 nouveaux dossiers.

Dernières ouvertures commerciales (dossiers dont l'implication de Commerce Sherbrooke est significative):

- Boutique Confort Houde : 75, boul. Jacques Cartier-Sud (Cité du parc). Localisé par eux-mêmes, mais ont apprécié la prise en charge du communiqué de presse et la coordination média et politique pour l'invitation à l'ouverture officielle le 3 mai 2016.
- Ouverture Madame Gourmandine : 94, rue St-Lambert. Ouvert le 7 mai.
- Ouverture Cuisine Alliance : 4711, boul. Bourque. Ouvert le 9 mai.
- Wouf Zone (ouverture cet été 5180, boul. Bourque, secteur Rock Forest).
- Coordination pelletée de terre Strom Spa : GRAND SUCCÈS
- Trousse de bienvenue : 17 troussees remises (+4) depuis début de l'année
- Présence à la pelletée de terre Groupe Sélect (secteur Rock Forest)
- Client mystère : approbation des rapports qui seront remis aux commerces participants et début officiel de visites terrains.

7. Date et lieu de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée se tiendra le mardi, 30 août 2016 à 17 h, à l'Hôtel de Ville de Sherbrooke, au 191, rue du Palais, salle 322.

8. DIVERS

8.1 Bordereau de correspondance

Aucune correspondance reçue

8.2 Gestion de l'événement Festival de rue de Lennoxville

Considérant que les affaires de la Corporation sont administrées par un conseil d'administration composé de tous ses membres;

Considérant que tous les actes, effets de commerce, transferts, contrats, engagements, obligations et autres documents qui requièrent la signature de la corporation sont au préalable approuvés par le conseil d'administration et, sur approbation devront être signés par le président ou le vice-président, et aussi par le secrétaire;

Considérant que le conseil d'administration peut en tout temps, par résolution, autoriser d'autres personnes à signer au nom de la corporation;

Considérant qu'en 2016, nous devons, selon notre plan d'action, poursuivre notre soutien aux responsables de l'Arrondissement de Lennoxville et aux gens d'affaires;

Considérant que ce soutien passe par la gestion de l'événement Festival de rue;

Considérant que l'arrondissement versera à Commerce Sherbrooke la somme de quatorze mille dollars (14 000 \$) pour la réalisation de l'événement;

C.A. 2016-41 Sur proposition dûment faite et appuyée, il est proposé d'octroyer le mandat à Commerce Sherbrooke et d'autoriser le directeur général à signer tous les documents permettant la réalisation de l'événement.

C.A 2016-42 9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 18 h 58.

Simon Audet, trésorier
2016-05-17